

Passe sanitaire, vaccination... Ce qu'il faut retenir des annonces de Jean Castex

Le premier ministre s'est fixé mercredi un objectif de 50 millions de primo-vaccinés d'ici fin août, sur le plateau du «13 heures» de TF1. Les personnes vaccinées n'auront plus à s'isoler si elles sont «cas contacts».

Par [Loris Boichot](#), [Pierre Lepelletier](#) et [Dinah Cohen](#)

Publié il y a 3 heures,

Mis à jour il y a 1 heure



Le premier ministre, Jean Castex, sur le plateau du «13 heures» de TF1, le 21 juillet 2021. LUDOVIC MARIN / AFP

Après les [annonces présidentielles](#), l'explication de texte du premier ministre. Alors que les Français doivent désormais se munir de [passes sanitaires pour accéder aux lieux de culture et de loisirs](#), Jean Castex a défendu mercredi, dans le journal de «13 heures» de TF1, les [mesures du gouvernement face à la «quatrième vague» de Covid-19](#) provoquée par la propagation du variant Delta.

[EN DIRECT](#) - Suivez les dernières informations sur les mesures du gouvernement

Au sortir d'un nouveau Conseil de défense sanitaire, le chef du gouvernement a justifié son [projet de loi examiné par le Parlement](#), à l'origine de vives oppositions dans la population et [dans la classe politique](#). «*Nous devons réagir*», a-t-il insisté.

- **96% des cas relevés mardi «n'étaient pas vaccinés»**

Selon le premier ministre, 96% des 18.000 cas qui ont été déclarés ces dernières 24 heures concernaient des personnes «pas vaccinées». Un chiffre qui a permis à Jean Castex de rappeler que la quatrième vague «arrive» et que «nous devons réagir». «La clé, on la connaît (...) : il faut vacciner», a-t-il lancé.

- **Une semaine de «pédagogie» après l'entrée en vigueur du passe sanitaire**

Dans les établissements soumis au passe sanitaire, les propriétaires bénéficieront d'une «semaine» de «pédagogie» lors de la mise en place du passe, avant que d'éventuelles sanctions soient prononcées.

- **Les professionnels chargés du contrôle du passe, mais pas des vérifications d'identité**

Les gérants des établissements soumis au passe sanitaire «seront responsables du contrôle» du document, mais qu'ils n'auront pas à vérifier l'identité de leurs clients, responsabilité des «forces de sécurité». Ces dernières interviendront soit de manière aléatoire, soit à la demande des professionnels.

À VOIR AUSSI - Les restaurateurs devront contrôler le passe sanitaire mais ne vérifieront pas l'identité des clients

- **Pas de passe sanitaire dans les écoles**

Le passe sanitaire «ne sera pas obligatoire» dans les établissements scolaires à la rentrée, a précisé le premier ministre. «Toute notre stratégie depuis le début de la crise (...) a consisté à ce que les enfants de France soient le plus possible scolarisés», a-t-il déclaré.

- **Un report au 30 septembre pour les 12-17 ans**

Les 12-17 ans ne devraient être soumis au passe sanitaire qu'à partir du 30 septembre, plutôt qu'à partir du 30 août, selon l'amendement adopté par les députés en commission à l'Assemblée nationale. Cet assouplissement du calendrier vise à tenir compte de l'ouverture tardive de la vaccination pour cette tranche d'âge.

- **Vaccination : objectif de 50 millions de primo-vaccinés fin août, cinq millions de rendez-vous ouverts «dans les 15 jours»**

L'exécutif veut accélérer la campagne de vaccination pour atteindre 50 millions de primo-vaccinés d'ici fin août. «Dans les 15 jours qui viennent, on va ouvrir cinq millions de rendez-vous», promet le premier ministre. Jean Castex a lancé un «appel solennel» aux «3 millions» de plus de 50 ans souffrant de comorbidités, et annoncé vouloir faciliter la vaccination des adolescents dans les établissements scolaires à la rentrée.

- **Les personnes vaccinées n'auront plus à s'isoler si elles sont «cas contacts»**

Constatant que les personnes vaccinées *«n'ont plus de chance d'attraper la maladie»*, le premier ministre a assuré qu'elles n'auront plus à s'isoler si elles sont *«cas contacts»*.

- **Le reconfinement reste une hypothèse, mais il faut l'«éviter»**

Reconfiner le pays est-il désormais exclu ? *«Si je vous dis oui, je serais sans doute irresponsable»*, a déclaré Jean Castex. Le premier ministre a toutefois soulevé *«une différence majeure par rapport à il y a un an»* : la *«vaccination»*. *«Mon rôle, c'est qu'ensemble, on trouve un moyen d'éviter»* le reconfinement, a-t-il insisté.

- **«Nous serons intraitables» envers les dérives de manifestants**

Jean Castex a dénoncé la *«posture idéologique, voire politique»* de certains manifestants contre le vaccin ou contre le passe sanitaire. *«On a le droit de manifester, mais nous serons intraitables avec ceux qui, au nom de leurs idées, viennent à des actes de violence, comparent (le passe sanitaire) à l'étoile jaune ou à la Shoah, s'en prennent à des permanences de parlementaires, mettent le feu à des centres de vaccination»*, a-t-il fustigé.

«C'est très grave», a voulu souligner le premier ministre. Jean Castex a cependant voulu faire la distinction avec les *«indécis»*. *«Rien ne serait pire que de (les) négliger. Il faut leur parler, et les amener»* vers la vaccination, a-t-il réclamé.